



Les Amis du
Musée AFRICAIN

Formulaire d'adhésion

150 cours Gambetta - 69361 - Lyon CEDEX 07
Tél. : 07 71 10 27 62 - Courriel : amis.musaflyon@gmail.com

Je souhaite adhérer à l'association des Amis du Musée Africain de Lyon en tant que :

Membre actif *

- Individuel - 45€
- Couple - 60€
- Jeune - 25 ans - 20€

Membre bienfaiteur *

- Bienfaiteur - 200€

Informations

M. / Mme / Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe : / / / / /

Téléphone mobile : / / / / /

Courriel : @

Règlement d'un montant de : €

Tout règlement par chèque est établi à l'ordre de l'Association des Amis du Musée Africain de Lyon

Date :

Signature

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de l'adhésion sont exclusivement destinées à permettre l'envoi d'informations sur les activités et la programmation de l'association des Amis du Musée Africain de Lyon. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Président de l'association par voie postale ou par courriel : amis.musaflyon@gmail.com

** Les membres actifs comme bienfaiteurs ont voix délibérative aux instances statutaires, sont électeurs et éligibles au Conseil d'Administration de l'association.*



Les Amis du
Musée AFRICAIN

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de l'adhésion sont exclusivement destinées à permettre l'envoi d'informations sur les activités et la programmation de l'association des Amis du Musée Africain de Lyon. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Président de l'association par voie postale ou par courriel : amis.musaflyon@gmail.com

** Les membres actifs comme bienfaiteurs ont voix délibérative aux instances statutaires, sont électeurs et éligibles au Conseil d'Administration de l'association.*